

# Le grand bassin du parc Braudel, véritable tonneau des Danaïdes

**CONFLIT** Inauguré en 1999, le grand bassin fuit. Il a été vidé, en attendant réparation

Les carpes Koï et les tortues semblaient à l'aise dans le bassin du parc Braudel, entre les nénuphars et les roseaux, et les visiteurs s'arrêtaient en nombre, les enfants les premiers, pour observer la faune et la flore. Un site remarquable qui jusque-là n'avait suscité que de l'enthousiasme.

## Nénuphars perforants

Mais le charmant biotope cachait un vice: « Une fuite nécessitait un remplissage régulier, au prix d'une importante consommation d'eau », explique Alain Chaparro, adjoint aux travaux. Un investissement conséquent en eau, pour un bassin comme un panier percé, qui a conduit la municipalité à arrêter les frais.

« Le maire a demandé d'arrêter de remplir le tonneau des Danaïdes, ajoute-t-on aux services techniques. Le concept du maître d'œuvre ne fonctionne pas. Le fond des bassins était constitué de bâches, qui ont été percées par les racines des nénuphars. »

## Une fuite de 30 000 m<sup>3</sup> par an

Des nénuphars en apparence inoffensifs, mais dont les dégâts coûtent chers: « Pratiquement depuis le départ, le grand bassin, de 400 m<sup>2</sup>, nécessitait un remplissage quotidien de l'ordre de 80 m<sup>3</sup>! » Un rapide calcul



Alors qu'il perdait quotidiennement 80 m<sup>3</sup>, le grand bassin du parc Braudel a finalement été vidé. Les poissons et tortues ont été transférés dans le petit bassin. (Photo Rina Uzan)

permet de se rendre compte que la fuite alourdissait les factures d'eau de près de 30 000 m<sup>3</sup> annuels...

Le grand bassin est donc tristement vide depuis une semaine. Poissons et reptiles ont trouvé refuge dans le bassin voisin, « plus petit, 150 m<sup>2</sup>, mais qui fuit peu. »

« Nous attendons que s'achève le contentieux avec le maître d'œuvre, ajoute Alain Chaparro, afin de savoir qui portera la charge des réparations. »

Les services municipaux envisagent plusieurs pistes pour réparer le bassin: « Les procédés de fabrication ont

évolué, et il existe aujourd'hui des bâches bien plus résistantes, que l'on pourrait combiner à d'autres végétaux, dont les racines sont moins performantes. On pourrait également, tout simplement, couler une dalle. »

PHILIPPE ZAMARI

## « Le parc est mal entretenu »

Concepteur du parc, l'architecte-paysager Alain Faragou « reste fier de cette réalisation pour laquelle je reçois encore beaucoup de louanges, et que les Seynois semblent apprécier. Un parc qui aujourd'hui pourtant est de plus en plus dénaturé, mal géré, mal entretenu, mal compris des services de la municipalité. » Son cabinet avait emporté, à l'unanimité, le concours européen. « Malgré le changement d'équipe municipale, les travaux se sont déroulés dans les règles, sans encombre », se souvient-il. « Mais un litige important est rapidement né avec la ville. Ils ont poursuivi les travaux sans moi alors que, grâce au concours, j'avais la propriété intellectuelle et artistique du site. » Un contentieux est d'ailleurs en cours à ce sujet au tribunal administratif. Quant au défaut du bassin, « je n'étais même pas au courant. Et de l'architecte jusqu'à l'entretien en passant par les bureaux d'études et les entreprises en charge des travaux, il y a une chaîne complète qu'il faut observer avant de mettre en cause la responsabilité de l'un ou de l'autre. »

## VOUS SOUHAITEZ RÉAGIR À CET ARTICLE?

Contactez-nous :  
Var-matin,  
9, quai Saturnin Fabre -  
83500 La Seyne-sur-Mer.  
Tél. 04.94.10.35.00.  
Fax : 04.94.10.35.01.  
E-mail :  
laseyneloc@nicematin.fr

P. Z.